



Réf : 3_guelmim_21_1

**Titre : Maroc “une terre de sport et un creuset de champions”
Clubs socio-sportifs de proximité intégrés**

Vos sports dans votre quartier

Les Clubs socio-sportifs de proximité intégrés constituent un nouveau concept lancé par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Il s’agit de complexes multisports et de loisirs qui ont pour objectif de banaliser et de rendre plus accessible le sport selon une approche segmentée incluant toutes les tranches d’âge de la société marocaine.



Le CSPI de Kénitra est réalisé à 98% et doit abriter une piscine semi-olympique. / DR

Faire converger le sport avec des activités socio-éducatives dans un même cadre accessible à tous, telle est la raison d’être des clubs socio-sportifs de proximité intégrés que le ministère de la Jeunesse et des sports est en train de mettre sur pied. En somme, il s’agit d’une politique sportive et socio-éducative de proximité au profit des citoyens marocains de tout âge, comme l’a souligné mardi, Moncef Belkhatat, ministre de la Jeunesse et des sports, en marge d’une conférence de presse tenue dans les locaux de son ministère.

“C’est un concept innovant qui n’existe nulle part dans le monde (...). Il y a des terrains de proximité dans certains pays mais des clubs socio-sportifs de proximité intégrés (CSPI) qui incluent l’enfance, la jeunesse, les femmes et le troisième âge n’existent nulle part.”

Moncef Belkhatat, ministre de la Jeunesse et des sports

Le projet consiste à construire des complexes au niveau des quartiers comprenant un terrain multisports (football, handball, basket-ball, volley-ball, natation pour certains clubs), un espace enfant sous forme de crèche, un espace jeunes pour jouer au billard, au babyfoot, un coin lecture, un espace senior avec notamment des jeux de société et une salle polyvalente pour faire du fitness et de l’aérobic, entre autres.



Des cotisations à la portée de toutes les bourses

20 à 150 Dh

Dans chaque CSPI, huit moniteurs assureront en permanence l'encadrement des pensionnaires qui pourront bénéficier des services des clubs, de 7h à 22h, moyennant 20 à 150 Dh par mois, selon les classes sociales.

A ce jour, une centaine de clubs socio-sportifs de proximité intégrés sont en fin de réalisation et 25 d'entre eux seront inaugurés entre juin et octobre 2010, d'après le ministre de la Jeunesse et des Sports. Parmi ces clubs, figurent en tête ceux de Benslimane et Kénitra, qui ont été visités par la presse mardi dernier.

Une piscine en CSPI à Casablanca

Le CSPI de Benslimane, vaste de 4.500 m², dispose de 1.400 m² d'aire de jeu, explique Youssouf Bekkali, architecte et paysagiste collaborateur au ministère de la Jeunesse et des sports. Il précise qu'à l'instar des autres CSPI construits selon le même modèle, "le club de Benslimane est équipé d'un café et de deux commerces dont les revenus serviront à rentabiliser le centre".

Quant au CSPI de Kénitra, il est vaste de plus de 6.000 m². Outre les autres spécificités communes à tous les clubs, ce dernier dispose d'une piscine semi-olympique (25 m sur 12,5 m). Mais il ne sera pas le seul où les pensionnaires pourront faire de la natation. "Le complexe Mohamed V de Casablanca par exemple sera équipé d'une nouvelle piscine sous forme de CSPI", a fait savoir Moncef Belkhayat, mardi en conférence de presse.

Et le ministre de préciser que l'objectif à long terme est d'arriver à 1.000 CSPI en 2016. En attendant, les 25 dont l'inauguration est prévue entre juin et octobre 2010, serviront de tests.

Cependant, les CSPI seront gérés par des concessionnaires publics ou privés (associations sportives et de jeunesse, associations locales, sociétés...). Un appel à manifestation d'intérêts sera lancé bientôt, d'après Moncef Belkhayat, qui précise que "la valeur moyenne de la concession est de 120.000 Dh/an et que les concessionnaires seront tenus de respecter un cahier de charges précis". Sans oublier que l'objectif principal des CSPI est de développer le sport dans les quartiers afin de faire du

dixit le ministre de la Jeunesse et des Sports.

Kisito Ndour

Dernière mise à jour : 19.05.2010 à 10:19